



COUBERT INFOS



<http://www.coubert.fr>

FLASH

Décembre 2018 N°10



Préparons les fêtes ensemble !

Tous à vos guirlandes, sapins et autres jolies décorations.

Comme l'an passé, un concours d'illuminations de Noël est lancé dans la commune.

Nous vous invitons à illuminer l'extérieur de votre maison, appartement, balcon, ...

Un jury d'élus passera dans le village

entre le 18 et le 21 décembre

afin d'établir un classement de vos plus belles décorations.

La municipalité remerciera et récompensera les plus créatifs, le jour des vœux du maire.

Un grand merci à Mesdames Jocelyne Lequesne et Annie Robert qui donnent chaque année de leur temps pour nous faire de belles guirlandes végétales.

3^{ème} EDITION / Semaine « Sucrée – Salée »

Venez partager un moment de convivialité

vendredi 21 décembre - Place du Cygne

La mairie vous offrira une dégustation de produits de nos commerçants.

Rendez-vous à partir de 16h30, une surprise attendra les plus petits.



Vin chaud offert
(à consommer
avec modération).

Merci aux commerçants qui
participent à l'évènement.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS



Nous entrons dans l'hiver.

L'occasion de vous rappeler que pour préserver les commodités de passage, les propriétaires riverains doivent entretenir leur « bout de trottoir ».

Ramassage des feuilles, balayage de la neige, salage*.

« Un coup de main de chacun à sa mesure pour la sécurité de tous ».

** arrêté municipal
permanent
n° 2010.048
du 8 novembre
2010.*

DÉPÔTS SAUVAGES



Vous faites des travaux, SVP exigez les attestations de mises en décharges.

Les dépôts sauvages d'ordures ou de détritiques continuent de polluer notre environnement.

Nos Collectivités doivent régulièrement procéder à leur enlèvement pour les déposer en décharge aux frais du contribuable.

Le mois dernier, c'est plus de 2 tonnes sur le chemin rural du Trotton et le 29 novembre sensiblement la même quantité au bord de l'espace naturel sensible du chemin des Roses et de l'angle de la route de Suisnes qui ont dû être enlevées avec le concours des équipes du Conseil Départemental.

Rappel : le Code Pénal en vertu des articles R-610-5, R-632-1, R-633-8 et R-644-2 punit tout contrevenant d'une amende allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} catégorie.



Chemin rural dit du Trotton



Angle chemin des Roses, route de Suisnes

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Globalement la zone 30 étendue depuis quelques mois fonctionne bien. Quelques points nécessitent cependant des amendements. C'est du moins ce qui ressort du débat participatif lors des réunions de quartiers. Qui en effet mieux que les riverains concernés peuvent nous faire remonter le « vécu sur le secteur ».

C'est pourquoi, dans les prochaines semaines et ce dès que la météo sera compatible avec une application de peinture routière, nous installerons des STOPS aux deux extrémités de la rue des Petites Maisons. Ces dispositifs seront installés sur les deux rues la jouxtant, à savoir : les rues Aristide Briand et Etienne Tétrot. En effet ces dernières ont de longues lignes droites et nous espérons ainsi « casser » un peu la prise de vitesse qui est souvent l'œuvre de personnes extérieures à la Commune qui ont tendance à prendre la rue Etienne Tétrot comme une voie de contournement de notre Commune.



ZONE BLEUE

Nous constatons que les parkings situés
aux abords des commerces

(places en zone bleue) au bas de la rue Aristide Briand,

Place du Cygne,

parking provisoire en extension de cette dernière

sont toujours utilisés par certains à titre « résidentiel ».

Nous allons accroître là ou il le faut la signalétique pour qu'il n'y ait pas d'équivoque et espérons que cela suffira.

A défaut, les contrevenants s'exposent aux amendes en vigueur
pour ce type d'infraction.

Soyons solidaires de nos commerçants !



FORMATION des personnels et utilisateurs des locaux communaux



THEORIE

Les 5 et 6 décembre, en partenariat avec le Centre d'Incendie et de Secours de Brie-Comte-Robert, les personnels techniques, périscolaires et administratifs de la Mairie ainsi que les équipes enseignantes de deux groupes scolaires ont bénéficiés d'une formation à l'identification et à la manipulation des extincteurs.

Un autre volet de cette formation abordait ensuite une sensibilisation aux gestes qui sauvent. De l'avis de tous, une journée bien utile et aussi bien agréable.



AGENDA



- **Samedi 8 décembre 2018** :
Marché de Noël organisé par l'association Les P'tits Crayons (Ecole Maternelle)

Téléthon à 15h00
Laché de lanternes à 18h00
 - **Mardi 11 décembre 2018** : Conseil Municipal (Salle du Conseil à 20h00 – Entrée libre).
 - **Samedi 15 décembre 2018** : Distribution des colis de Noël aux aînés (offerts par la Municipalité).
 - **8 au 21 décembre 2018** : Concours des illuminations de Noël.
 - **Vendredi 21 décembre 2018** : Semaine « Sucrée – Salée » - Dégustation de produits de nos commerçants – Place du Cygne à 16h30.
-
- **Samedi 19 janvier 2019** : Vœux du maire à 11h00
 - **Samedi 26 janvier 2019** : Réunion de quartier.

REUNIONS

DE QUARTIER



Les réunions de quartiers se poursuivent en janvier.

- * Le **26 janvier**, ce seront les habitants du lotissement du verger de l'allée des roses de l'allée des lilas qui seront concernés.

Nous souhaitons votre présence à compter de **11h00** pour entendre et partager vos suggestions dans le but d'améliorer le bien vivre ensemble.

En février, le quartier Edmond Flourey sera visité.

Dans l'attente de vous rencontrer.

* En cas d'intempéries, cette réunion se tiendra à la Mairie dans le préau de l'Ecole Elémentaire.